Cimetières de Normandie

RÉGION NORMANDIE

TOMBE REMARQUABLE DE NORMANDIE

Fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire

Année 2018, n° 41

Date de parution : septembre

Sommaire :

Visite du cimetière de Bonsmoulins

.Réunion avec madame Monique Langevin, maire de Bonsmoulins le jeudi 6 septembre 2018 sur les points suivants :
Columbarium
Jardin de dispersion;
Zéro-phyto;
Accessibilité;
Jardin d'art et de mémoire;
Association du patrimoine de Bonsmoulins :
Madame le maire me fait part de difficultés rencontrées depuis la précédente rencontre du 13 octobre 2017, avec les représentants de l'association s'estimant ne pas être suffisamment consultés par la municipalité.
<u>Opération d'exhumations administratives :</u>
Madame le maire m'informe que plus d'une trentaine de fosses ont été ouvertes à l'occasion de cette opération menée par l'entreprise des pompes funèbres Mousset de Saint-Germain-de-Martigny.
Le devis définitif n'a pas été remis car l'entreprise a besoin d'ajuster en fonction du cas présenté par chacune des sépultures : démontage ou pas de monument funéraire ; creusement et fouille des fosses ; démontage des caveaux en brique qui se sont révélés être trop étroits pour être réemployés.
Un cas de corps trop bien conservé s'est rencontré ; il n'a pas été exhumé. C'est monsieur Bayard, adjoint-au maire ou elle-même qui ont suivi tout

Dans ce numéro :

Deuxième visite du cimetière de Bonsmoulins 1, 3, 8

Le monument aux morts de la Grande guerre de Villebaudon 2, 5

Cimetière de Magneville 4, 7

Les exhumations de corps de poilus destinés à être ré-inhumés dans les cimetières communaux 6

7

Le monument aux morts de la Grande guerre de Villebaudon

La Piéta, groupe sculpté de fonte, dont il me semble avoir été produit par l'institut catholique de Vaucouleurs (Meuse) mais l'épaisseur de la peinture empêche d'y voir plus clair, et le poilu foulant l'aigle impérial prussien au pied, de fonte moulée, signé de Charles, Henri Pourquet, 1919, sculpteur parisien, natif de Colombes dans les Hauts-de-Seine (1877-1943), membre de la société des artistes français. La Piéta fut également le thème choisi par le Conseil municipal de Percy pour installer dans le cimetière, un deuxième monument commémoratif.

Trois de ses modèles furent fondus dans les fonderies du Val d'Osne. Sur les 152 monuments qu'il produisit, 9 ont été commandés en Normandie et 4 d'entre eux le furent dans la Manche : Ambreville ; Blosville ; Sainte-Marie-du-Mont et Villebaudon.

Le monument fut inauguré et bénit le jeudi 17 septembre 1925.

L'hebdomadaire « la croix de la Manche » dans son édition du samedi 12 septembre 1925 s'exprime en ces termes, je cite « jusqu'ici la commune de Villebaudon n'avait point de monument aux morts de la guerre. Mais elle n'aura rien perdu pour attendre. Depuis 21 jours s'élève en effet à l'angle des routes de Percy et de Hambye un magnifique calvaire avec groupe symbolique du plus saisissant effet. L'inauguration solennelle aura lieu le jeudi 17 septembre. On annonce à cette occasion de très belles fêtes: Grand-messe à 10 heures, vêpres à 3 heures (heure ancienne).

Deux cartes postales anciennes montrent le monument composé de la Vierge de pitié tenant le corps de son fils descendu de la croix dressé dans l'angle de la route de Percy et de Hambye, au niveau de l'actuelle esplanade devant la mairie. Un tableau du souvenir avait été bénit le 31 août 1919.

Solennités :

Les nombreux visiteurs qui passaient à la croisée des chemins de Villebaudon, le mercredi 16 septembre, pouvaient constater une activité particulière dans la coquette bourgade. On décorait partout ; les façades des maisons se garnissaient de drapeaux et de fleurs, pendant que les guirlandes ondulaient gracieuses sur la route. Ils ignoraient peut-être que, le lendemain, des fêtes grandioses auraient lieu pour célébrer les noces d'argent de monsieur l'abbé Roblin, curé de la paroisse, et bénir le monument aux morts, élevé à l'angle des routes de Hambye et de Villedieu. Donc, jeudi 17 septembre, journée d'union toute familiale. A 10 heures, M de la Groudière, député, est reçu à la mairie par M Lambert, maire de Villebaudon, entouré de MM Blouet, conseiller général ; Lebrun, conseiller d'arrondissement ; Lebouteiller, adjoint ; et du conseil municipal. Sur l'invitation de M le maire, ces messieurs se joignent au cortège qui va chercher, en son presbytère, le curé de la paroisse. Toute la population est là pour donner à son pasteur un témoignage éclatant de sympathie et de reconnaissance. L'église, décorée à souhait, sera trop petite pour contenir la foule. Prennent place : au chœur, MM les chanoines Pasquet, secrétaire de l'évêché ; Blouet, supérieur du

Le columbarium :
Le columbarium, lors de l'acquisition des 3 premiers modules le 20 juillet 2002 (délibération municipale), pour

2628 € HTVA, a été malencontreusement disposé contre la paroi méridionale du chœur de l'église. Il a été complété par la suite, de 5 nouvelles cases, sous l'actuelle mandature. Nous nous étions fait la remarque de ce mauvais emplacement lors de la précédente visite.
Madame le Mairie propose de le déplacer. L'endroit pressenti, contre la clôture en dalles de ciment armé, sur le côté « Est » de l'extension, en contrebas, conviendrait parfaitement, soit vers le centre de cette clôture, dans l'axe de l'allée médiane principale, soit plus à sa droite, vers l'escalier.
Il serait opportun, d'habiller la clôture, relativement laide, par du végétal qui pourrait par exemple, à partir d'un treillis, sur l'arrière-plan du columbarium dissimuler ces panneaux disgracieux, avec des clématites et autres plantes grimpantes et couvrantes. Un banc de confort pourra faciliter la méditation et le repos des usagers. La décision de le déplacer doit être prise par le Conseil municipal qui a dans sa compétence tout ce qui concerne l'aménagement, l'organisation générale du cimetière ainsi que les tarifs pratiqués pour les concessions en inhumation traditionnelle ou dépôt d'urne dans les cases du columbarium. Le déplacement est du domaine du possible, d'autant que les cases sont juxtaposées en gradins.

Le jardin de dispersion :
Le jardin de dispersion, quant à lui pourrait être maintenu, là où il se trouve actuellement, à l'entrée piétonne « est » dudit cimetière. Un autre banc (de jardin pourquoi pas) pourrait, judicieusement, trouver sa place le long du mur de l'église.
Monument funéraire Goubert :
Le monument funéraire où repose le corps de « Marthe Goubert, 1955 » s'incline. Il pourrait, à terme tomber sur une tombe voisine, dès que la place libérée par une récente exhumation, sera attribuée. Des recherches seraient utiles, dès à présent, pour savoir sous quel régime se trouve cette sépulture : terrain commun, terrain concédé et si oui pour quelle durée : CP, 50 ans, 30 ans. Les premières investigations n'ont rien donné en mairie. Accessibilité :
Un artisan travaille à la réalisation d'un cheminement carrossé entre la nouvelle ouverture pratiquée dans le mur, vers l'ouest, nord-ouest du cimetière permettant ainsi aux personnes à mobilité réduite d'accéder à l'église par la porte latérale méridionale. Il m'est confirmé que le cheminement est légèrement incliné afin d'envoyer le plus d'eau possible vers le contrebas. Le regard, chargé de collecter les eaux au pied du portail ouest, étant très petit. La municipalité a pris la décision d'utiliser un béton inerte et d'appareiller les flancs de cette allée de briques disposées en gradins pour retenir la terre qui surplombe cette allée.
La continuité du cheminement sera, semble-t-il assurée, par l'allée gravillonnée actuelle, laquelle sera ensemencée de gazon à pousse lente sans ray-grass.
Les intertombes :
Les monuments funéraires contemporains disposent presque tous d'une plateforme appelée semelle. Celle-ci dépasse la surface concédée et sert de couvrement d'une partie de ce qui est appelé « l'intertombe ». Cet intertombe est compris entre 30 et 40 cm sur les flancs latéraux et de 40 à 50 cm à la tête et au pied de la tombe. Il fait partie du domaine public et il devrait être rendu antidérapant pour éviter les accidents des usagers. C'est le maire qui en est responsable. Il est donc de son devoir de veiller ou de faire veiller à ce que les semelles des monuments

Le cimetière de Magneville

Premier arrêt à Magneville dont le cimetière s'organise autour de l'église, protégée au titre d'une inscription monument historique. Le site funéraire est en chantier (entreprise de travaux publics Lainé).

La question est posée de savoir ces travaux ont été portés à la connaissance de l'architecte territorial des bâtiments de France.
Un panorama bocager s'offre au midi.
L'église possède d'importants éléments de style roman et une puissante tour-clocher à bâtières, à l'ouest. Contreforts, modillons sculptés, porche appliqué au septentrion, baies trilobées gothiques contribuent à l'intérêt de cet édifice.
Les anciennes clôtures au septentrion, à l'orient et au midi ont été arrachées. C'était du buis taillé.
La partie septentrionale se composait d'un mur de parpaings de ciment. Une allée périphérique est en cours de traitement. Une nouvelle clôture d'1,50 m de haut, sur trellis soudé sera disposée en lieu et place de l'ancienne. Ne haie bocagère sera plantée. Un profond sillon a été creusé à l'orient.
Le côté nord du cimetière s'organise en trois ilots lotis : nord, nord-ouest, plein nord, nord, nord-est. Une allée transversale part de l'entrée nord vers le porche en avant corps sur le flanc septentrional de l'église. Elle est actuellement bitumée et sa sole sera remplacée par un béton désactivé imperméable. Sa pente devra être étudiée afin de limiter au maximum l'arrivée des eaux de ruissellement vers le porche. Une deuxième allée transversale part de cette même entrée pour en ligne droite, rejoindre la sacristie édifiée en avant corps du chœur. Cette allée est actuellement gravillonnée et elle sera engazonnée. Une allée de contournement de l'église a été créée sur le flanc septentrional de l'église. Elle a été pratiquée en contrebas du cimetière et se trouve bordée par un muret retenant les terres. Deux regards anciens ont été placés dans cette allée de part et d'autre du porche. Le tronçon latéral au chœur semble accumuler l'humidité. Deux tombeaux ont été élevés en parallèle aux murs. Cette allée sera engazonnée. Son assiette devrait être retravaillée et un système de drainage être pratiqué sur le flanc opposé pour attirer les eaux du pied des murs vers l'extérieur de l'allée.
Le monument aux morts, en granit bouchardé de pays se dresse au nord de l'église, à proximité de l'entrée principale dans l'ilot médian de cette partie du cimetière. La croix du cimetière, se dresse, elle aussi, dans l'ilot médian.
Un jardin du souvenir sera créé au midi de l'église. Deux échaliers sont conservés. La dalle du premier, malgré qu'elle ait été brisée présente un grand intérêt pour la compréhension du cimetière. Il se situe à l'extrémité d'un chemin de terre, plein « Est ». La dalle est bloquée par deux massifs de maçonnerie qu'il est nécessaire de préserver malgré les coups de pelle mécanique. Le deuxième échalier, sous la haie de palme, plein « ouest » ne se présente plus que sous la forme d'une dalle. Cette haie de palme est disgracieuse par rapport au site.
Le cimetière présente à sa pointe nord, nord-est, un bouquet de hauts cyprès dont les ports sont à prendre

grand séminaire ; Soudée, curé-doyen de Percy. A l'harmonium, M le chanoine Lemaigre. A l'autel, au lutrin, sur les chaises, vingt-cinq prêtres, condisciples ou amis – tous ne sont pas là – de l'aimable jubilaire, parmi lesquels M l'abbé Hantraye, curé de carnet, sa paroisse natale ; les notabilités ; et, non loin, les quêteuses qui rempliront à tous les offices une fonction difficile, mais qu'on ne peut dire ingrate.

Le jubilaire célèbre la messe, revêtu d'un bel ornement dû à la générosité des paroissiens. Après l'évangile, M l'abbé Roblin, curé-doyen de Saint-Pois, monte en chaire. Son discours prendra volontiers l'allure d'un ordre du jour, où seront glorieusement cités : M et Mme Roblin, parents de M le curé, le père retenu au loin par la maladie, la mère présente à la fête, qui est deux fois leur fête, puisqu'aux noces d'argent s'ajoutent des noces d'or : M le curé de Villebaudon, en qui l'image du prêtre selon le cœur de Dieu s'affirme dans un zèle toujours aimable et persévérant ; les paroissiens, qui comprennent si bien leurs devoirs envers leur prêtre.

M le doyen de Percy en une brève et spirituelle improvisation confirmera tous ces dires.

La messe est finie. Est-ce le tour du cantique ? Sans doute puisque Melle Huet s'avance vers le sanctuaire pour lire d'une voix claire et harmonieuse, une poésie où le cœur chante les mérites de M le curé et les espoirs des paroissiens. L'auteur n'est pas là ; mais de son lit de souffrance, il a voulu rendre cet hommage.

Banquet ! Toutes les autorités s'y rencontrent…même celles du cordon bleu ! Les toasts se suivent, cinq pour le moins, sans compter ceux qui ne se produisirent pas, non pas que la matière fut défaillante, mais parce qu'on ne pouvait aussi bien dire.

Vers l'heure fixée, le cortège se reforme et part de la mairie pour se rendre à l'église. Encore une fois au comble de ses vœux ! M l'abbé Potrel, grand blessé de guerre, chapelain épiscopal, curé de Cérences, monte en chaire. Il parle des poilus, en homme qui a pratiqué la matière. On l'écoute, on s'émeut, car il est égal à lui-même, c'est-à-dire supérieur.

Au monument, après la bénédiction liturgique, des discours sont prononcés par MM Lambert, Blouet, et de la Groudière. Les enfants des écoles couvrent d'harmonies et de fleurs le splendide monument.

La fête va finir. Mais une auto s'arrête, et Monseigneur Louvard en descend. L'évêque de Coutances a ménagé cette surprise aux Villebaudonnais. Après une prière devant le monument, admiré dès le matin, Sa Grandeur s'adresse à la foule respectueuse une paternelle et vibrante allocution, bénit les assistants et se retire souriant et bénissant toujours ! Vraiment, Villebaudon joue de chance.

Un vin d'honneur, offert aux anciens combattants clôtura ce jour de fête. Concorde, union, amitié, espoirs communs, quelle belle journée vous avez réussie ! PLB

La fontaine du cimetière

A la morne Chartreuse, entre des murs de pierre,
En place de jardin l'on voit un cimetière,
Un cimetière nu comme un sillon fauché,
Sans croix, sans monument, sans tertre qui se hausse :
L'oubli couvre le nom, l'herbe couvre la fosse ;
La mère ignorerait où son fils est couché.

Les végétations maladives du cloître
Seules sur ce terrain peuvent germer et croître,
Dans l'humidité froide à l'ombre des longs murs ;
Des morts abandonnés douces consolatrices,
Les fleurs n'oseraient pas incliner leurs calices
Sur le vague tombeau de ces dormeurs obscurs.

Au milieu, deux cyprès à la noire verdure
Profilent tristement leur silhouette dure,
Longs soupirs de feuillage élancés vers les cieux,
Pendant que du bassin d'une avare fontaine
Tombe en frange effilée une nappe incertaine,
Comme des pleurs furtifs qui débordent des yeux.

Par les saints ossements des vieux moines ; filtrée,
L'eau coule à flots si clairs dans la vasque éplorée,
Que pour en boire un peu je m'approchai du bord...
Dans le cristal glacé quand je trempai ma lèvre,
Je me sentis saisi par un frisson de fièvre :
Cette eau de diamant avait un goût de mort !

Théophile Gautier

Les exhumations des corps de poilus des cimetières du front destinés à être rapatriés dans les cimetières communaux

10 - La Tombe du Caporal MAUPAS à Sartilly (Manche)
« Cher Martyr ! Tu seras vengé ! »

Il faudra attendre le 15/10/1922 pour que commencent réellement les exhumations. Il fallait prévoir la fabrication de cercueils zingués, créer des trains chargés des transports des différents sites d'exhumation vers des points de rassemblement (exemple Rouen) puis de ventilation vers les départements (par exemple: Caen, Saint-Lô). Un service de restitution des corps se mettra en place dans les départements. La presse fait écho à ces arrivées de trains dans les gares du chef-lieu du département.
Les curés vont consigner sur les registres paroissiaux les retours de ces corps.

en considération dans l'organisation du site funéraire comparé au bosquet d'arbres de haut jet à l'ouest essentiellement composé de sapins et de peupliers. Un if 2000 a été planté à proximité de l'échalier oriental.

Le cimetière présente deux ilots de patrimoine funéraire qu'il semble opportun de préserver à première vue en raison des élans architecturaux verticaux qui s'en dégagent.
Le flanc méridional du cimetière est loti de quelques monuments funéraires, hors sol. De la terre meuble, provenant des travaux, a été répandue pour aplanir le terrain. Le carré des enfants pourrait avoir été au midi du

cimetière. L'ossuaire a été récemment implanté au midi, à proximité et en-dessous d'un arbuste ayant été taillé en topiaire. Des réservations de futurs emplacements sont affichées au midi.

Les points particuliers du site de Magneville :
Une entrée nord qui présentait, avant la démolition du mur, qui présentait une forme cintrée ;
Deux axes descendant de cette entrée : la première vers le porche de l'église, la deuxième vers la sacristie en contrebas ;
Une allée périphérique ;
Un échalier ancien en maçonnerie

traditionnelle à l'Est et une dalle apposée à l'Ouest dans la haie de palmes ;
Monument aux morts et croix de cimetière dans l'ilot médian ;
Hauts arbres, formant écran à l'ouest ;
Jeune if planté près de l'échalier oriental ;
Bosquet de hauts cyprès à la pointe nord-est du cimetière ;
Paysage de bocage dégagé au midi.
Existence d'un héritage funéraire dans les formes variées de hautes croix, de forme et matériaux divers donnant du rythme au cimetière ; stèles en calcaire tendre ; dalle tombale : Robert Pouchin, décédé le 12/7/1721 « ayant accompli les devoirs d'un bon pasteur » ; tombeau de P. Bossard, prêtre (+ 2007) ; ensemble de trois croix pédiculées à ailerons en volutes (famille Perine) ; croix de fonte ; plaques de fonte d'aluminium (pour exemple : Hyacinthe Laisné (+ 1917), etc. Il faudrait explorer chacune des sépultures.

Arts et mémoires des cimetières de la Manche

34 Rue du docteur Regnault, 50450 Hambye

Téléphone fixe : 02 33 61 45 49
Téléphone : 06 87 56 35 58
Courriel : cimetieres.de.normandie@gmail.com.

patrimoinevaldesienne.fr

funéraires soient le mieux possible rapprochées. Il y a, par ailleurs, des solutions qui sont proposées pour garnir les intertombes de la façon la plus écologique possible, notamment des bandes de laine roche pré-ensemencée de plantes couvrantes.

Jardin d'art et de mémoire :
Quelques emplacements dans le cimetière ne pourront être lotis en raison du manque de superficie. Ils pourraient par contre être judicieusement employés pour y présenter quelques éléments de mobilier funéraire. Une bande de terrain, sur la gauche du portillon d'entrée « Est » conviendrait bien, à titre d'exemple, pour y dresser quelques croix de fonte en les disposant en quinconce et à une distance suffisante pour assurer la libre circulation.

Zéro-phyto et aménagement du cimetière :
Un muret de briques a été construit au septentrion de l'église dans le but de dégager l'édifice de toute humidité. Il serait très utile d'envisager une autre façon de procéder, en creusant dans l'allée une tranchée profonde munie d'un profilé susceptible d'attirer vers lui les eaux et combler le mur avec de la terre légèrement inclinée vers cette allée. L'avis d'un architecte conseil du CAUE de l'Orne serait bienvenu à ce propos. Un message a été adressé au CAUE 61 afin de savoir s'il lui était possible dans l'Orne de répondre à l'attente des élus en matière de cimetière et d'église et de cimetière.

Madame le maire me transmet les références de l'entreprise « écho vert » représentée par samuel.echovert@orange.fr